

LES DÉPOSITAIRES DU BOUTON SANGLIER

Le bouton doit être apposé sur chaque sanglier prélevé dès le 15 JUILLET lorsque le territoire n'est pas assujéti à la contribution territoriale grand gibier (surface boisée < à 15 ha). Un bouton non utilisé la saison d'achat reste valable la saison suivante.

ARMURERIE AUX ARMES DE DIANE à Mareuil-lès-Meaux au 01 64 36 85 22

ARMURERIE DE LA VOULZIE à Longueville au 01 78 79 50 03

ARMURERIE DU CHÂTEAU à Bourron-Marlotte au 01 60 71 91 64

ARMURERIE PARIS CHASSE TIR à Charmentray au 01 60 01 61 50

ARMURERIE DU COLOMBIER à Beton Bazoches au 06 98 10 81 49

ARMURERIE L'ARQUEBUSERIE MELUNAISE à Melun au 01 64 39 53 03

ARMURERIE PISTEURS à Crécy-la-Chapelle au 09 67 04 39 33

BALL-TRAP de Voulangis au 07 82 19 51 57

CAFÉ DE LA GARE à Saint-Mard au 01 60 03 00 67 010169*6

CASTEL'ARMES à Château-Thierry au 03 23 83 58 76

FDC77 à Bréau au 01 64 14 40 20

GAMM-VERT à Coulommiers au 01 64 65 85 14

GAMM-VERT à Écuellen au 01 60 96 45 36

GAMM-VERT à Égreuille au 01 64 29 00 54

GAMM-VERT à Lizy-sur-Ourcq au 06 25 93 01 61

GAMM-VERT à Montereau-Fault-Yonne au 01 60 96 33 55

GAMM-VERT à Provins au 01 60 58 45 80

LE BRISTOL à la Ferté-Gaucher au 01 64 75 23 34

MONDE ANIMAL à Vulaines-les-Provins au 01 60 58 82 90

NATURE ET PASSION à Rebais au 01 64 20 45 69

Et chez les administrateurs de la FDC77 :

BOSSET Michel à Maisoncelles-en-Gâtinais au 06 86 20 22 96

LACOSTE Bernard à Ussy-sur-Marne au 06 86 28 59 97